



Je viens de recevoir le rappel d'une contravention jamais reçue

Par **laoura3804**, le **16/04/2012 à 18:07**

Bonjour,rnrnJe viens de recevoir un rappel pour une contravention datant de mai 2011, contravention que je n'ai jamais reçue. Je voulais savoir s'il y avait le moyen de contester cette amende car aujourd'hui je n'ai pas les moyens financiers de rembourser cette amende (250 Francs Suisses pour un dépassement de 11 km/h supérieur à la limite autorisée...). Je veux bien répondre de mes fautes mais un an après c'est moyen, de plus je n'ai jamais reçu la contravention.rnrnPouvez vous m'aider ? Il me reste 4 jours avant le dernier délai et les poursuites.rnrnCordialement et merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **17/04/2012 à 10:24**

Bonjour,rnrnVoir le topic "amende en Suisse" (fonction recherches à votre disposition".